



FONDATION
de l'Ordre des ingénieurs
du Québec

RAPPORT ANNUEL

2018 - 2019

MISSION

VISION

VALEURS



NOTRE VISION

Jouer un rôle clé auprès de ceux et celles qui rêvent de devenir ingénieur pour bâtir un monde meilleur.



NOTRE MISSION

Encourager et reconnaître la poursuite d'études en génie et stimuler l'intérêt des jeunes pour les sciences afin de favoriser le développement et le rayonnement d'une relève de qualité pour le Québec d'aujourd'hui et de demain.



LES VALEURS QUI NOUS ANIMENT

L'intégrité favorise une gestion rigoureuse des fonds qui nous sont confiés et une analyse équitable des demandes de bourses et d'appui qui nous parviennent.

La persévérance permet aux personnes qui en font preuve de réussir et d'exprimer leur plein potentiel.

L'engagement social développe un sentiment de fierté et d'appartenance, et contribue à l'émergence d'un monde meilleur.

L'excellence exige le dépassement de soi et a un impact direct sur la société.

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Grâce à la générosité de nos donateurs et de nos partenaires, l'année 2018-2019 a été extrêmement porteuse pour la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

D'emblée, près de 165 000 \$ ont été remis en bourses à des étudiants motivés ayant besoin d'un coup de pouce financier pour atteindre leurs objectifs et devenir membres à part entière de la grande communauté québécoise du génie. Aussi, plus de 30 000 \$ ont été remis en prix à des étudiants universitaires du premier cycle et des cycles supérieurs dont les réalisations et les résultats plus qu'exemplaires font rêver d'une profession plus forte que jamais.

Pour réaliser sa mission, la Fondation a consacré quelque 40 000 \$ à des projets conçus pour stimuler l'intérêt des jeunes pour les sciences, afin de favoriser le développement et le rayonnement d'une relève de qualité pour le Québec d'aujourd'hui et de demain. Nous sommes aussi très fiers de notre tout premier programme de soutien aux professionnels formés à l'étranger, dans lequel près de 20 000 \$ ont été investis cette année.

Dans l'optique de contribuer à l'initiative 30 en 30 d'Ingénieurs Canada, également appuyée par l'Ordre, et en reconnaissance d'un don planifié d'importance, la Fondation a aussi innové en créant la Bourse Pierre Sauvé, ing., pour la promotion des femmes en génie. Cette bourse sera remise chaque année à une femme dont les actions pour promouvoir le génie auprès d'autres femmes se démarquent par leur créativité et leur richesse.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'ensemble de notre planification stratégique sur trois ans, initialement déployée en 2017-2018, se terminera à la fin l'exercice 2019-2020. Pour parvenir à nos fins, un plan d'action ambitieux a été préparé puis adopté par nos administrateurs. Ce plan propose de nouvelles sources de collecte de fonds qui devraient nous permettre d'aider encore plus de jeunes à devenir ingénieurs.

Rien de tout ceci ne serait possible sans l'implication bénévole des administrateurs de la Fondation. Avec leur aide, nous pouvons concrétiser tellement de choses ! Ils méritent notre reconnaissance et nos remerciements les plus sincères. Nous soulignons aussi le travail du personnel de l'Ordre pour leur excellente collaboration.

Vous avez de quoi être fiers de votre Fondation.

Merci de croire en nous !



Daminelli Roberson Rogério,
César Andrés Gonzalez Trujello,
Zeina Lahlouh, Mokhtar Sahnoun et
Maria Del Mar Viasus Duarte,
en compagnie de notre présidente et de
M. Benoit Songa, ing., directeur général
de R.I.R.E. 2000, partenaire de la Fondation.

Anne Baril, ing.
Présidente

Danielle Gabrielle Roy
Directrice générale

LA FOIQ: VOTRE FONDATION, VOTRE IMPACT !

CAMPAGNE ANNUELLE AUPRÈS DES MEMBRES DE L'OIQ

Cette année, 295 730 \$ ont été recueillis auprès des membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Ce chiffre représente 11 473 donateurs qui ont accepté de participer à notre campagne de financement annuelle à même leur cotisation annuelle.

Grâce à leur générosité, 65 jeunes ont bénéficié d'une bourse d'études ou d'un prix d'excellence, et des centaines d'autres ont pu être sensibilisés à l'importance des sciences et du génie en participant à des projets porteurs.

Merci !

LA GÉNÉROSITÉ, C'EST GÉNIAL !

Au cours de 2018 - 2019, les partenaires et donateurs suivants ont assuré la relève avec brio ! Nous ne les remercierons jamais trop.

DU FOND DU COEUR 295 730 FOIS MERCI!

295 730 \$

11 473 INGÉNIEURS MEMBRES DE
L'ORDRE

10 000 \$ ET PLUS

BANQUE NATIONALE DU CANADA
CIMA+

TD ASSURANCES MELOCHE MONNEX

5 000 \$ ET PLUS

POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
PROTECTION INCENDIE VIKING

2 000 \$ ET PLUS

GESTION FÉRIQUE
PIERRE SAUVÉ, ING.
PRICE WATERHOUSE COOPER
SOPREMA

500 \$ ET PLUS

LES MANIFESTES 2012 INC.

250 \$ ET PLUS

M. PIERRE TREMPÉ, ING
M. BERNARD DELISLE, ING
MME ANNE BARIL, ING
M. YVES CADOTTE, ING
MME SOPHIE LARIVIERE-MANTHA, ING
M. RADOUAN TORKMANI, ING
MME DANIELLE GABRIELLE ROY

DONS DE LA CAMPAGNE DES FÊTES

Mme Kathy Baig, ing
Mme Anne Baril, ing
M. Eric Bordeleau, ing
Mme Dominique Bouchard, ing
M. Marcel Caron, ing
M. Marcel Drouin, ing
M. Richard Gagnon
M. Josue Gavidia, ing
M. Geza Joos, ing
M. Robert Fournier, ing
M. Claude Laferrière, ing
Mme Nicole Lafontaine, ing
M. Patrick Lanthier, ing
M. André Leblond, ing
M. Alexandre Marcoux, ing
M. Richard Marshall, ing
Mme Diane Morin
Mme Catherine Nadeau
Mme Christelle Proulx, ing
M. Jacques Patry, ing
M. Jean-Paul Tardif, ing
M. Nicolas Turgeon, ing
M. Radouan Torkmani, ing

VOTRE APPUI À TRAVERS LES ANNÉES !

Les personnes suivantes assurent la pérennité de la Fondation grâce à des dons cumulatifs de 500 \$ et plus.

M. Yvan Asselin, ing
Mme Anne Baril, ing
M. Claude Bélanger, ing
M. Paul Bourque, ing
M. Yves Cadotte, ing
Mme Marie-Chantal Chassé, ing
Mme Mélanie Côté, ing
M. Bernard Delisle, ing
Mme Micheline Deslauriers, ing
M. Armand Djonko Tatou, ing
M. Jean Desrosiers, ing
M. Stéphane Dumouchel, ing
M. Yves Fallu, ing
M. Jean Fortin, ing
M. Luc Garant, ing
M. Paul Vincent Gervais, ing
M. Pierre-Luc Goudreault, ing
M. Bernard Lamarre
M. Navam Jagan, ing
M. Gilles Bertrand Joseph Migneault, ing
M. Jacques Monnier, ing
M. Michel Pépin
M. Pierre Sauvé, ing
M. Pier-Luc St-Onge, ing

VOTRE APPUI A PLUSIEURS VISAGES



Vincent Nadon
École de technologie supérieure
3^e cycle



Roody St-Pierre
École de technologie supérieure
2^e cycle



Jonathan Larochelle
Université Laval



Antoine Côté
Université du Québec à Rimouski



Julien Lapensee
École de technologie supérieure



Azfar Badaroudine
Université de Sherbrooke



Albert Bourassa
Université de Sherbrooke



Nathanaël Carboneau
Université de Sherbrooke



Marc-Antoine Lalonde
Université de Sherbrooke



Camillia McPhail
Université de Sherbrooke



Simon Michaud
Université de Sherbrooke



Pierre-Luc Morissette
Université de Sherbrooke



Gabrielle Plourde
Université de Sherbrooke



Laurence Proulx-Lemay
Université de Sherbrooke



Marie Charbonneau-Genest
Université du Québec à Trois-Rivières



Marc-Antoine Roy
Université du Québec à Trois-Rivières



Simon Emery
École de technologie supérieure
Coup de Cœur Viking



Simon Barrette
Polytechnique Montréal



Mathieu Brunet
École de technologie supérieure



Hemanshu Anand
Université McGill



**Vincent
Chapotard**
École de
technologie
supérieure



**Dominique
Dion**
Polytechnique
Montréal



**Eva
Fortin**
Polytechnique
Montréal



**Philippe
Fortin**
École de
technologie
supérieure



**Sarah Jane
Chazal**
Université McGill



**Sarah
Chabli**
Université
Concordia



**Chrystel
Grégoire**
École de
technologie
supérieure



**Julien
Landry**
Polytechnique
Montréal



**Dong
Liu Mu**
Polytechnique
Montréal



**Chloé
Mireault-Lecourt**
Université de
Sherbrooke



**Laurent
Montreuil**
Polytechnique
Montréal



**Alexis
Ornawka**
Polytechnique
Montréal



**Alexandre
Rivard**
Université Laval



**Erik
Roy-Veilleux**
École de
technologie
supérieure



**Pierre-Nicolas
Stock**
Polytechnique
Montréal



**Grace
Wijaya**
Université McGill



**Samuel
Côté-Leclerc**
Université Laval



**Charles-William
Couture**
Université Laval



**Leo
Ellis**
Université Laval



**Marika
Labbé**
Université Laval



**Jonathan
Larose-Guay**
Université Laval



**Jeanne
Paquet**
Université Laval



**Vincent
Renaud**
Université Laval



**Jean-Noël
Junior Savoie**
Université Laval



**Edith
Ducharme**
Université Laval



**Marie-Philippe
Gill**
École de
technologie
supérieure
**Bourse Pierre
Sauvé, ing.**



**Yoan
Patry-Ménard**
Collège
Lionel-Groulx



**Marc
Abi-Raad**
Cégep de
Trois-Rivières



**Beatrice
Cyr**
Cégep de
Trois-Rivières



**William
Marcotte**
Collège Laflèche



**Laurence
Dandurand**
Cégep St-Jean-
sur-Richelieu



**Adam
Litalien**
Collège Édouard
Montpetit



**Marc-Antoine
Abou Jaoude**
Collège Bois-de-
Boulogne



**Ariane
Beaudoin-
Bussière**
Collège de
Maisonneuve



**Thomas
Brady**
Cégep
St-Laurent



**Amina
Chelabi**
Collège Bois-de-
Boulogne



**Naomie
Curis-Friedman**
Cégep
John Abbott



**George J.
Garxenaj**
Vanier College



**Christine
Groux**
Collège de
Maisonneuve



**Victoria
Iannotti**
Collège Bois-de-
Boulogne



**Daphné
Lizak**
Collège
André-Grasset



**Cyril
Mani**
Collège Jean-
de-Bréboeuf



**Jeanne
Marchand**
Collège Bois-de-
Boulogne



**Kevin
Yilmaz**
Cégep de
St-Laurent



**Raphaël
Cloutier**
Cégep
FX Garneau



**Danick
Lamoureux**
Cégep
FX Garneau



**Jimmy
Bell**
Collège
Lionel-Groulx
**Coup de
Cœur Soprema**



**Camille
Mousseau**
Cégep
de Chicoutimi

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2017-2018, le conseil se composait de :



PRÉSIDENTE
Anne Baril, ing.



VICE-PRÉSIDENT
Radouan Torkmani, ing.



**SECRÉTAIRE-
TRÉSORIER**
Louis Beauchemin, ing.

ADMINISTRATEURS



Stéphane
Bilodeau, ing.



Sophie
Larivière-Mantha, ing.



Daniel
Latendresse, ing.



Catherine
Lavoie, ing.



Nathalie
Martel, ing.



Michel
Paradis, ing.



Danielle Gabrielle
Roy
**DIRECTRICE
GÉNÉRALE**

POURQUOI FAIRE UN DON À LA FONDATION DE L'ORDRE?

POUR INVESTIR

dans les talents et l'avenir de la profession d'ingénieur.

POUR METTRE EN LUMIÈRE

la valeur et le rôle essentiel des ingénieurs dans le développement de notre société sur tous les plans.

POUR S'ASSOCIER

à une profession dynamique qui compte quelque 63 167 professionnels au Québec.





**Entrevue avec Pierre Sauvé,
ingénieur à la retraite :**

L'ART DE JOINDRE LA PHILANTHROPIE AU GÉNIE

Pierre Sauvé a débuté comme ingénieur sur les chantiers de construction de la métropole. Par la suite, il a fait carrière à la Régie du bâtiment, à Québec, d'abord à titre d'ingénieur puis à celui de cadre supérieur. On le connaît bien au sein de la profession. Une quarantaine d'années d'implications lui valent cette notoriété. Tour à tour président de la Section régionale de Québec, administrateur de l'Ordre des ingénieurs du Québec (1988-1997), vice-président à la planification et au développement, vice-président aux affaires professionnelles de l'Ordre et représentant de la profession au sein du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), il a aussi œuvré pour le Bureau du syndic de l'Ordre de 1998 à 2013. Récipiendaire du Mérite du CIQ en 1995, il s'est aussi vu décerné, en 2003, le Prix du Président de l'Ordre pour son engagement et sa contribution exceptionnelle au progrès et à la mise en valeur de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Aujourd'hui ingénieur à la retraite, Pierre Sauvé continue de mettre la profession en lumière en encourageant la relève, notamment à travers la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec.



DONNER, POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Pierre Sauvé a la relève en génie à cœur. C'est pourquoi il donne à la FOIQ depuis plusieurs années. Mais il souhaitait faire davantage. En janvier 2018, il contactait la direction générale de la Fondation pour annoncer un don planifié de plus de 100 000 \$. « L'approche exemplaire de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec auprès des écoles, des cégeps et de nos universités et écoles de génie permet de remettre 65 bourses et prix chaque année. À mes yeux, il n'y a pas moyen plus efficace d'encourager la relève et de promouvoir l'avenir du monde du génie au Québec », explique d'entrée de jeu Pierre Sauvé. C'est dans un esprit de continuité qu'il a planifié son don pour la Fondation. Son implication en philanthropie remonte effectivement à loin. Déjà, en 1991, il présidait la première collecte de fonds mise de l'avant par l'Ordre pour octroyer des bourses à des ingénieurs dont les réalisations en début de carrière faisaient preuve d'excellence afin de leur permettre de poursuivre des études supérieures.

UN SENS PRÉCIS À SON DON PLANIFIÉ

Aujourd'hui, l'attention de Pierre Sauvé est tournée vers un objectif ambitieux et précis poursuivi par Ingénieurs Canada et par l'Ordre, soit celui d'accroître la représentation des femmes dans le domaine du génie.

« Au cours de mes discussions avec les dirigeants de la Fondation, cet objectif qui me tient particulièrement à cœur, et ce depuis longtemps, s'est carrément imposé. C'est ainsi qu'est née la Bourse Pierre Sauvé, ing. pour la promotion des femmes en génie. Cette nouvelle bourse de la Fondation, au montant de 4 000 \$ par année, sera remise au printemps 2019 à une première récipiendaire qui aura su, par ses réalisations, inciter d'autres femmes à s'inscrire en génie et qui s'engagera à poursuivre son travail dans ce sens. J'en suis extrêmement fier », relate Pierre Sauvé. De fait, en 1966, lors de sa graduation de l'École Polytechnique, la 90^e promotion comptait 217 diplômés. Parmi ceux-ci, seulement quatre femmes, soit à peine 2 %. Déjà, dans les années 70, des femmes ont assumé la présidence de l'Ordre, soit les ingénieures Danielle W. Zaïkoff et Micheline Bouchard. Chacune à leur tour,

elles ont joué des rôles prépondérants dans le devenir de notre profession. Ensuite, dans les années 2000, Maud Cohen, ingénieure, mettait ses couleurs au monde du génie. Au fil du temps, le nombre de graduées en génie a augmenté, si bien qu'en 2018 le pourcentage de femmes atteint 20 % dans certaines universités, et ça continue ! La présidente actuelle de l'Ordre, Kathy Baig, ingénieure, stipulait récemment dans son éditorial que l'Ordre soutenait activement l'initiative « 30 en 30 » d'Ingénieurs Canada pour faire en sorte que 30 % des nouveaux ingénieurs soient des femmes en 2030. Cependant, un effort considérable reste à faire pour atteindre cet objectif », soutient-il. « Le monde du génie a besoin des femmes. Elles jouent un rôle important dans les groupes de travail par la différence et la créativité de leur approche ».

UN EFFET D'ENTRAÎNEMENT ET UN SENTIMENT DE FIERTÉ

Pour Danielle Gabrielle Roy, directrice générale de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec, le geste de Monsieur Sauvé est porteur d'espoir. « Les membres du conseil d'administration de la Fondation sont unanimes. Le legs de Monsieur Sauvé est extraordinaire par sa forme, son objectif et sa générosité. Nous ne l'en remercierons jamais trop ». Pierre Sauvé, lui, poursuit sur sa lancée ! « Former un club des donateurs de 10 000 \$ et plus ? Pourquoi pas ? Le don planifié est accessible à tous, à la mesure de nos moyens. Dans mon esprit, contribuer aux efforts de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec, c'est témoigner de la fierté d'appartenir à l'une des professions les plus prestigieuses pour laquelle la solidarité n'est pas un vain mot. Plus qu'un geste de générosité, un don ou un legs à la Fondation, c'est un geste de génie ! ».

Être ingénieur pendant 50 ans marque une vie. Pierre Sauvé estime que la profession a été bonne à son égard et que le temps est venu pour lui de donner au suivant, d'être philanthrope. « J'ai la conviction de contribuer à une cause importante. Mon geste me survivra et mon engagement social aussi. J'espère également susciter un effet d'exemplarité. J'ose croire que d'autres ingénieur(e)s emboîteront le pas et appuieront avec détermination et générosité les projets de la Fondation ».

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec (la « Fondation ») au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation, qui comprennent :

- la situation financière au 31 mars 2019;
- les résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport se composent des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur indépendant sur ces états, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Primaterra House Coopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Brossard (Québec)
Le 16 mai 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128779



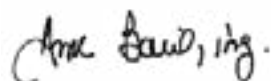
Situation financière

Au 31 mars 2019

	2019-03-31	2018-03-31
	\$	\$
Actif		
Court terme		
Encaisse	79 105	419 014
Débiteurs	12 194	37 524
Somme à recevoir de l'Ordre des Ingénieurs du Québec	233 905	204 018
Frais payés d'avance	888	6 542
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	89 793	-
	415 885	667 098
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 3)	466	1 199
Placements (note 4)	209 450	-
	625 801	668 297
Passif		
Court terme		
Compte fournisseurs et charges à payer	86 635	55 420
	86 635	55 420
Actif net		
Investi en actifs corporels	466	1 999
Non affecté	538 700	611 678
	539 166	612 877
	625 801	668 297

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration,



Anne Baril, ing.
Présidente



Danielle-Gabrielle Roy
Directrice

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019-03-31	2018-03-31
	\$	\$
Produits		
Apports		
Dons de particuliers	295 730	305 354
Dons d'entreprises	54 722	34 660
Produits nets de placements	3 040	2 937
	353 492	342 951
Charges		
Programme de bourses (Annexe A)	307 858	271 843
Frais de financement (Annexe B)	73 786	56 253
Frais administratifs (Annexe C)	45 559	50 916
	427 203	379 012
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(73 711)	(36 061)

Évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019-03-31		2018-03-31	
	Non affecté \$	Investi en immobilisations corporelles \$	Total \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	611 678	1 199	612 877	648 938
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(72 978)	(733)	(73 711)	(36 061)
Solde à la clôture de l'exercice	538 700	466	539 166	612 877

Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019-03-31	2018-03-31
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(73 711)	(36 061)
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	733	799
Perte sur placements non réalisés	2 928	-
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	(29 887)	63 014
Diminution (augmentation) des débiteurs	25 330	(37 435)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	5 654	(1 039)
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs et charges à payer	31 215	(6 885)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(37 738)	(17 607)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(1 793 165)	-
Disposition de placements	1 490 994	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(302 171)	-
 Variation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	 (339 909)	 (17 607)
Encaisse à l'ouverture de l'exercice	419 014	436 621
Encaisse à la clôture de l'exercice	79 105	419 014

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

1. Statuts et mission de la Fondation

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après, la « Fondation »), constituée le 10 septembre 2010 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec a pour mission d'encourager et de reconnaître la poursuite des études en génie et de stimuler l'intérêt des jeunes pour les sciences afin de favoriser le développement et le rayonnement d'une relève de qualité pour le Québec d'aujourd'hui et de demain. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

a) Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

c) Instruments financiers

Mesure des instruments financiers

La Fondation mesure initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions non conclues dans des conditions de concurrence normale.

La Fondation mesure ensuite tous ses actifs et ses passifs financiers au coût amorti, à l'exception des placements, qui sont mesurés à la juste valeur.

Les actifs financiers mesurés au coût amorti incluent l'encaisse, les comptes débiteurs et les sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Les passifs financiers mesurés au coût amorti incluent les comptes fournisseurs et charges à payer.

Dépréciation

Les actifs financiers mesurés au coût amorti sont soumis à un test de recouvrable quand il y a des indications de dépréciation. Le montant de la dépréciation est constaté dans le résultat net. Les dépréciations constatées préalablement peuvent être renversées jusqu'à concurrence de l'amélioration, directement ou en ajustant le compte de provision, pourvu qu'elles ne soient pas plus importantes que le montant qui aurait été reporté à la date du renversement si la dépréciation n'avait pas été constatée préalablement. Le montant du renversement est constaté dans le résultat net.

d) Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Produits nets de placements (suite)

Les produits nets de placements sont constitués des produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits nets de placements ne sont pas grevés d'affectations d'origine externe et sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

e) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

f) Ventilation des charges

La Fondation exerce trois types de fonctions, à savoir le programme de bourses, les frais de financement et les frais administratifs. Le coût de chacune de ces fonctions se compose des frais de personnel, des frais de communications et d'autres charges directement rattachées à la fonction.

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquies sont comptabilisés au coût.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux annuel de 25 %.

Réduction de valeur

Lorsque la Fondation constate qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'actif sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

3. Immobilisations corporelles

	2019-03-31		2018-03-31	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	3 198	(2 731)	466	1 199

4. Placements

La juste valeur des placements se détaille comme suit :

	2019-03-31	2018-03-31
	\$	\$
Encaisse chez le courtier	1 253	-
Titres du marché monétaire*	59 776	-
Obligations*	120 202	-
Actions privilégiées canadiennes	56 792	-
Actions canadiennes	50 687	-
Actions étrangères	9 650	-
Intérêts et dividendes à recevoir	881	-
	299 243	-
Placements réalisables au cours du prochain exercice	89 793	-
	209 450	-

* Les titres du marché monétaires et les obligations portent intérêts à des taux se situant entre 1,72 % et 3,69 %, et les échéances vont de mai 2019 à décembre 2023.

5. Instruments financiers

Risques financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition au risque et les concentrations de risque de la Fondation au 31 mars 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposée au risque de liquidité relativement aux comptes fournisseurs et charges à payer.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'il est détenu dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec est également négligeable puisqu'il s'agit de sommes à recevoir d'un organisme apparenté.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque: le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux variable. Les instruments à taux fixe exposent la Fondation à un risque lié à la juste valeur, tandis que les instruments à taux variable l'exposent à un risque lié aux flux de trésorerie.

Au 31 mars 2019, la Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt de la façon suivante :

Encaisse	Taux variable
Débiteurs	Non productifs d'intérêts
Sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	Non productifs d'intérêts
Placements	Taux fixes et non productifs d'intérêts
Comptes fournisseurs et charges à payer	Non productifs d'intérêts

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La Fondation est exposée à l'autre risque de prix par ses placements.

6. Opérations entre apparentés

L'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après l'« Ordre ») exerce une influence notable sur la Fondation puisque les membres élus du Conseil d'administration de l'Ordre nomment les membres du Conseil d'administration de la Fondation. Un membre du Conseil d'administration de l'Ordre ainsi qu'un permanent siègent au Conseil d'administration de la Fondation, qui compte neuf administrateurs. L'Ordre est constitué en vertu de la Loi sur les ingénieurs (Québec), est régi par le Code des professions et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a comme objectif principal d'assurer la protection du public, notamment en contrôlant l'exercice de la profession d'ingénieur.

L'Ordre fournit des locaux et un soutien administratif à la Fondation sans recevoir de contrepartie en échange. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Des opérations courantes ont eu lieu entre la Fondation et l'Ordre pour un montant total de 26 636 \$ représentant des salaires pour chacun des deux exercices. De plus, l'Ordre agit à titre d'intermédiaire entre les donateurs et la Fondation, principalement pour les dons effectués par ses membres à la Fondation lors du paiement de leur cotisation annuelle. À ce titre, un montant de 233 905 \$ est à recevoir de l'Ordre au 31 mars 2019 (204 018 \$ au 31 mars 2018).

ANNEXE A – Ventilation des frais reliés au programme de bourses

	2019-03-31	2018-03-31
	\$	\$
Salaires et charges sociales	49 991	37 995
Bourses accordées	200 000	186 500
Appui projets spéciaux	37 734	30 000
Frais d'événements	11 159	8 293
Frais de communications	7 029	7 682
Entretien annuel du logiciel de dons	1 212	574
Amortissement des immobilisations corporelles	733	799
	307 858	271 843

ANNEXE B - Ventilation des frais d'activités de financement

	2019-03-31	2018-03-31
	\$	\$
Salaires et charges sociales	62 486	47 493
Frais de perception des dons	7 547	7 184
Frais de communications	2 725	713
Entretien annuel du logiciel de dons	826	863
	73 598	56 654

ANNEXE C - Ventilation des frais administratifs

	2019-03-31	2018-03-31
	\$	\$
Salaires et charges sociales	14 523	10 031
Honoraires	13 219	19 691
Frais de représentation	2 475	3 542
Cotisations et abonnements	1 600	1 137
Frais de communications	5 054	7 004
Assurances	1 042	1 399
Licences et logiciels	6 751	9 162
Frais bancaires	1 084	1 065
Taxes recouvrées	-	(2 115)
	45 747	50 916

NOS REMERCIEMENTS

LE PRIX DE LA PRÉSIDENTE

Sans les centaines d'heures d'implication bénévole réalisées au cours d'une année, la Fondation aurait bien du mal à concrétiser sa mission. C'est pourquoi le Prix de la Présidente a été créé. Il vise à reconnaître l'apport inestimable d'un bénévole qui s'est distingué par la qualité et la générosité de son implication au cours de l'année. Monsieur Yves Van Hoenacker, ing., se mérite le Prix de la Présidente 2019 pour sa participation assidue aux travaux du comité d'attribution des bourses et à de nombreuses initiatives de réflexion ayant contribué à l'évolution de la Fondation depuis sa création. Nous lui disons un merci bien spécial et espérons le garder avec nous pour de nombreuses années encore.



COMITÉ D'ATTRIBUTION DES BOURSES

Le comité des bourses veille à ce que les fonds disponibles soient attribués selon des critères précis aux étudiants qui se distinguent par leur qualité. Son mandat consiste à procéder à l'évaluation des dossiers reçus et à soumettre ses recommandations au conseil d'administration quant à leur attribution et pour soutenir des projets particuliers.

Anne Baril, ing.
Stéphane Bilodeau, ing.,
président du comité
Amar Khaled, ing.
Sophie Larivière-Mantha, ing.
Daniel Latendresse, ing.
Catherine Lavoie, ing.
Nathalie Martel, ing.

Michaël Paquette, ing.
Michel Paradis, ing.
Éric Potvin, ing.
Radouan Torkmani, ing.
Yves Van Hoenacker, ing.
Fatou Pompilus, ing.

COMITÉ DES PRIX UNIVERSITAIRES DU MÉRITE

Anne Baril, ing.
Louis Beauchemin, ing.
Stéphane Bilodeau, ing.
Éric Bordeleau, ing.
Radouan Torkmani, ing.



FONDATION

de l'Ordre des ingénieurs
du Québec

1801, avenue McGill College, 6^e étage,
Montréal (Québec) H3A 2N4

foiq.qc.ca

Coordination et rédaction: Danielle Gabrielle Roy
Conception graphique: Les Manifestes

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au
sens neutre dans le but d'alléger les textes et désigne les
femmes autant que les hommes.

Numéro d'organisme charitable: 810871665 RR 0001